

OBJECTIFS DU 37^{ème} CONGRÈS

Clarifier dans un texte fort et lisible le projet politique que nous portons pour la France. Il s'agit de franchir, sur la lancée de « La France en commun », une étape qualitative dans l'énoncé de ce projet, qui réponde à la question « Communistes, pourquoi combattons-nous ? », qui permette à notre peuple d'identifier la proposition communiste sur le sens de notre société et sur le chemin que nous proposons.

* * *

CAPITAL ET ACCUMULATION

Il faut enrayer la transmission de capital, accumulé contre le reste de la société, qui induit des rentes de situation qui pèsent sur les finances des collectivités locales (urbanisation ...) et reproduit les inégalités.

Quelques aspects :

- terre : l'avancée de civilisation que concrétise le fait de définir et protéger les biens communs, inaliénables par des individus, afin d'empêcher la constitution de patrimoines colossaux pour les uns qui génèrent des conditions de vie difficiles ou l'exclusion pour les autres. A côté de l'eau, la mer, l'air, le ciel, cela doit concerner également le sol : le principe à poser est que la terre appartient à la communauté (nationale, ou locale). Les terres agricoles seraient louées ou prêtées à celles et ceux qui les travaillent (on peut s'appuyer sur les SAFER) , le sol des habitations familiales appartenant aux propriétaires de celles-ci, le sol des locaux d'entreprises appartenant également à celles-ci. Un grand débat national devrait permettre une transposition concrète et précise du principe dans des lois et même dans la future constitution.
- héritage : pour s'attaquer à la perpétuation des mécanismes reproduisant et élargissant les inégalités sociales, la solidarité inter-générationnelle doit être pensée à l'échelle humaine et non à l'échelle de l'individualité . En ce sens la transmission de biens par héritage doit être réservée aux habitations familiales dans des conditions bien encadrées.